

## Déviations 06/2023

Un aperçu des déviations du **6 février 2023** au **12 février 2023** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
06/02/2023	LUN	19/19	01/07	0000-0545	Vent arrière sur la piste 19.
			25/25R	0545-0600	Conditions météorologiques à l'aéroport.
		25/25R	01/07	1406-2300	Vent au sol 050° 6kts max 10kts.
		25/19,25R	01/07	2300-0000	Vent à 1.000 pieds 070° 17kts.
07/02/2023	MAR	25/19,25R	01/07	0000-0309	Conditions météorologiques à l'aéroport.
			25/25R	0309-0600	Procédure de moindre visibilité d'application.



**Renseignements fournis à titre indicatif  
sans aucune reconnaissance préjudiciable**

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National

**Deze inlichtingen worden u  
verstrekkt onder alle voorbehoud**

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de luchthaven Brussel-Nationaal

